

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[159_Lettres d'Agénor et Valérie de Gasparin et de Granier de Cassagnac : 1836-1872](#)[Item](#)[Quelques idées sur la question de la guerre examinée dans les différentes chances qu'elle présente, le 21 mars 1837](#)

Quelques idées sur la question de la guerre examinée dans les différentes chances qu'elle présente, le 21 mars 1837

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1837-03-21

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote7C AN : 163 MI 42 AP 159 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

, Quelques idées sur la question de la guerre examinée dans les différentes chances qu'elle présente, le 21 mars 1837, 1837-03-21.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/11/2024 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6302>

Informations éditoriales

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 31/05/2024 Dernière modification le 05/06/2024

7^c

Quelques idées

sur

la question de la guerre,
examinée dans les différentes
chances qu'elle présente.

Paris, le 21 Mars 1837.

La situation se rembrunit ici tellement de jour en jour que le temps ne paraît venu d'examiner sérieusement la question éventuelle de guerre sous les différents aspects dans lesquels elle peut se produire.

S'il ne s'agissait que d'une guerre à conduire par le Gouvernement de Louis Philippe, il n'y aurait pas même lieu de s'arrêter à cette question, car on peut affirmer avec confiance que ni la nation, ni les Chambres, ni l'armée ne se soucieraient de voir l'ordre de choses actuel investi des pouvoirs extraordinaires que nécessiterait une pareille conjuncture. Ainsi donc on peut dès à présent s'attendre à ce que dans le cas où les grandes Cours continentales adopteraient un système politique, qu'on pourrait considérer ici comme devant entraîner la guerre, il ne tarderait pas alors à éclater en France une commotion, par suite de laquelle l'autorité suprême passerait en d'autres mains. La faiblesse du Gouvernement actuel, la désorganisation du pouvoir et l'action incessante des partis intérieurs présentent aux puissances autant de garanties que la France sous le Roi Louis Philippe ne prendra pas l'initiative d'une guerre.

Mais si le Gouvernement actuel venait à être changé, deux éventualités doivent être considérées: la première

celle du fils succédant au père, la seconde d'un Gouverne-
ment républicain, ce dernier pouvant aussi bien se réaliser
dans l'alternative de la mort ou de l'abdication du Roi
actuel qu'après un règne plus ou moins éphémère de son suc-
cesseur.

Le Duc d'Orléans venant à succéder
au Roi Louis-Philippe soit par mort naturelle ou violente
de ce Souverain, soit par le fait d'une abdication, la
question de la guerre peut subir encore des modifications
diverses. En effet si le nouveau Roi succédait à son
père en conséquence d'un assassinat ou d'une abdication
de ce Monarque, il se pourrait alors que la question d'éligi-
bilité mise sur le tapis par les adversaires de la famille
d'Orléans, donnât lieu à des mouvements dans les Départemens,
que les factions prissent les armes et qu'une série d'événemens
imprévus comprimât pour un certain temps l'action du nou-
veau Gouvernement, et lui enlevât la volonté comme le moyen
de menacer l'étranger. Si au contraire la transmission de
la Couronne de Juillet s'opérait d'une manière paisible
et surtout par la mort naturelle du Roi Louis-Philippe,
dans un tel cas, le nouveau Roi, d'après toutes les probabili-
tés, pour satisfaire le mouvement des esprits et pour suppléer
à ce qui lui manque en expérience et en autorité personnelle,
serait forcé d'entreprendre bientôt après son avènement
au trône, une grande guerre dans le but avoué de donner
à la France d'autres frontières et de rétablir l'influence
de ce pays sur les États secondaires de l'Europe.

Si la république venait à être proclamée

les hommes qui seraient mis à la tête des affaires, et obtenaient la pleine adhésion du peuple, comme ils l'obtiendraient sans doute, rencontreraient de même à coup sûr de forte résistance dans les classes supérieures de la société, car l'égoïsme et l'esprit industriel et mercantile ont envahi depuis la restauration le sommet et le milieu de la nation. Si le nouveau Gouvernement républicain essayait de s'abstenir des mêmes moyens violens, aux quels a eu recours la Convention, dans ce cas le résultat pour le dehors ne serait pas très redoutable. En effet on n'aurait alors ni assez d'argent, ni assez d'hommes, ni assez d'énergie, ni enfin un mouvement assez uniforme pour qu'une agression en pays étrangers ou une résistance à une invasion puissent être conduites vigoureusement par la république et ses adhérens. Du reste, il est assez douteux que dans l'état présent de la société et avec les progrès de la civilisation, des moyens de terreur soient susceptibles d'être érigés de nouveau en système et mis en pratique. Ce qui est bien plus probable, c'est que voulant donner l'exemple d'une république modérée, les nouveaux protagonistes de cette forme de Gouvernement, centroitent eux-mêmes à leur propre renversement en semant de graves dissensions dans le pays, qui cette fois-ci ne paraît pas vouloir se laisser traîner à la remorque par la capitale, mais être appelé à jouer un rôle actif dans les évènements qui se préparent.
